

Marseille, le 10 FEV. 2023

Madame Marie-Laure CHARLOT
Directrice du Développement
Société CVE BIOGAZ
5, place de la Joliette
13002 MARSEILLE

DOSSIER SUIVI PAR :

Marie LOOTVOET
DGA Développement Urbain et Stratégie Territoriale
Service Energie
T: 07 77 67 97 72
Adresse mail : marie.lootvoet@ampmetropole.fr
Nos réf : MLMAPESE-A5510/2022-12-165396

Objet : Lettre de soutien au projet de méthanisation territoriale porté par la société CVE BIOGAZ, sur le territoire Métropolitain (Changeons notre Vision de l'Energie)

Madame la Directrice,

La Métropole Aix-Marseille-Provence soutient pleinement les projets d'implantation d'unités de production d'Energie Renouvelable afin de développer une véritable filière structurante sur son territoire.

Par ailleurs, ayant initié depuis plusieurs mois une réflexion visant à élaborer sa feuille de route pour soutenir le déploiement de projets d'économie circulaire, elle souhaite notamment accueillir sur son territoire des solutions innovantes permettant de créer de nouvelles filières de valorisation de matière en circuits courts.

Enfin, la Métropole porte des objectifs ambitieux de production d'énergie renouvelable et de récupération à travers son Plan Climat-Air-Energie et la production de biogaz y occupe une place significative.

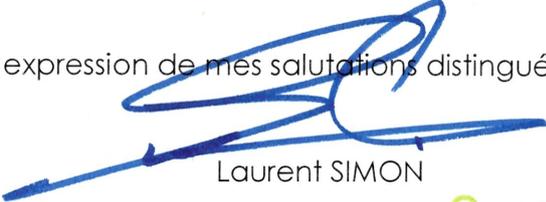
A ce titre, le projet de méthanisation territoriale, porté par la société CVE, pour la valorisation des biodéchets du territoire, répond aux ambitions de la Métropole Aix-Marseille-Provence dans les domaines énergétiques et économiques.

Le programme proposé représente une vraie opportunité pour la valorisation des biodéchets issus de producteurs importants tels que les industries agro-alimentaires, la grande distribution, les agriculteurs et les collectivités (lesquelles ont des biodéchets verts issus de l'entretien de leurs espaces verts et de la restauration collective) et ce, à moyen et long terme.

Le développement d'unités de méthanisation territoriale en tant « qu'outil de territoire », présente également l'intérêt de fédérer collectivités, industriels et agriculteurs autour d'un projet commun.

Pour toutes ces raisons, je suis favorable au développement de ce type d'initiatives sur le territoire de la Métropole.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.


Laurent SIMON